La planification éducative à la garderie des mots magiques

Afin d'assurer un service éducatif de qualité aux enfants qui fréquentent la garderie et à leurs parents, l'éducatrice doit mettre en place une série de mesures éducatives afin d'aider les enfants, plus particulièrement ceux sous sa responsabilité, à se développer adéquatement. La direction, elle, a la responsabilité de s'assurer que les éducatrices offrent des services éducatifs de qualité aux enfants afin de répondre aux attentes des parents, mais aussi de la loi sur les services de garde du Québec. Une bonne communication doit donc avoir lieu entre la direction, les éducatrices et les parents. Le présent document se veut un élément structurant de cette communication.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction démarre un grand chantier, un projet de planification éducative structuré. Non seulement la planification est une exigence du programme éducatif ***Accueillir la petite enfance,*** mais elle permet aussi de répondre aux plus hauts critères de qualité du réseau.

Les directives qui apparaissent ci-après sont inspirées de plusieurs sources dont le programme ***Accueillir la petite enfance du ministère de la Famille***, des normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance édictées par le ***conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance***[1] *et* de l'***Échelle d'observation de la qualité éducative***[2] ***montée conjointement par des professeurs en technique d'éducation à l'enfance, le ministère de la Famille et l'institut de la statistique du Québec***. Nous tenons à rappeler que le programme ***Accueillir la petite enfance du ministère de la famille*** est inspiré des principes pédagogiques de l'apprentissage actif élaboré par la fondation High/Scope.

Il est important que la planification soit faite consciencieusement, et mise en œuvre en fonction de la réalité du moment. L'éducatrice est la personne qui met en œuvre le programme éducatif de l'apprentissage actif, selon l'approche éducative qu'elle détermine (conjointement avec la directrice) comme la plus appropriée pour les enfants sous sa responsabilité. Pour aider l'éducatrice dans sa planification éducative elle peut utiliser l'accès que la garderie a pris pour le site éducatout, d'autres sites internet, ou les livres disponibles à la garderie ou ailleurs.

La planification est révisée tous les jours et toutes les semaines afin d'y apporter les changements qui pourraient être requis pour tenir compte :

1. des imprévus dans l'horaire dus à différentes choses (dîner en retard, remplaçante en retard, etc.)
2. pour tenir compte des intérêts ponctuels des enfants
3. d'événements imprévus, du temps qu'il fait
4. de la présence ou de l'absence de certains enfants ou du nombre d'enfants absents
5. de l'état de santé ou de l'humeur des enfants
6. de la présence d'une personne de l'extérieur (stagiaire, observatrice, conseillère pédago, parent, etc.)

Un principe important à retenir est que plutôt que de diriger certaines périodes de la journée et de laisser les autres périodes libres, les éducatrices qui appliquent le programme éducatif de l'apprentissage actif s'efforcent de partager le pouvoir avec les enfants tout au long de la journée. Cela signifie que les enfants suggèrent des activités, que l'éducatrice en suggère d'autres et que d'autres activités puissent aussi être suggérées conjointement. Peu importe qui suggère l'activité, les enfants et les éducatrices ont la possibilité de faire des suggestions et de soumettre des variations, ce qui peut impliquer des changements fréquents à la planification.

[1] Ressources humaines et Développement des Compétences Canada avait développé le Programme des conseils sectoriel. Les changements en 2011 sur le financement du programme ont fait en sorte que le programme a pris fin en 2012. Les documents préparés par le conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance sont toutefois encore disponibles sur internet

[2] Ce document a été créé par Louise Bourgon et Carole Lavallé enseignantes en technique d'éducation à l'enfance sous la coordination de Carl Drouin, coordonnateur de l'enquête grandir en qualité de l'institut de la statistique du Québec.

Dans sa planification des activités et routines l'éducatrice doit respecter (en plus de respecter le programme éducatif prescrit par le ministère de la Famille) respecter quelques critères minimaux exigés par la direction de la garderie :

Premièrement, tenir compte des intérêts des enfants

Il est très important de comprendre que les activités et routines ne doivent toutefois pas se limiter aux compétences recherchées par les *grilles ballons* ou les orientations de *Gazelle et Potiron,* mais doivent couvrir le développement global des enfants tel que précisé dans le programme éducatif préconisé par le ministère de la famille ***Accueillir la petite enfance.***

Selon l'approche de l'apprentissage actif, l'élan pour apprendre doit vraiment provenir de l'intérieur de l'enfant. Les intérêts personnels de l'enfant, ses questions et ses intentions conduisent à l'exploration, à l'expérimentation et à la construction de nouvelles connaissances et d'une nouvelle compréhension du monde. Les éducatrices doivent donc s'efforcer de cerner les champs d'habilités propres à chaque enfant afin d'offrir un soutien et des défis adaptés.

L'activité proposée par l'éducatrice, selon un objectif précis, permet aux enfants de faire des expériences avec le matériel fourni et de résoudre des problèmes. L'éducatrice détermine cet objectif en fonction des observations qu'elle fait sur les enfants, mais aussi de ses intérêts personnels, de ses talents, ou encore des événements qui se sont produits dans le milieu ou des traditions.

Deuxièmement, tenir compte des expériences clés évaluées par les *grilles ballon*

Les expériences clés (indicateurs du développement de l'enfant) des enfants seront évaluées en décembre et mars de chaque année, à l'aide des ***grilles ballon*****,** reconnues par les chercheurs comme une grille bien adaptée à la réalité du domaine de la petite enfance. Trois copies seront faites de cette évaluation soit une copie remise aux parents, une copie conservée dans le dossier de l'éducatrice, et une copie conservée dans le dossier administratif de l'enfant par la directrice. Cette grille permettra :

1. aux éducatrices de mieux préciser leurs observations des enfants
2. une meilleure communication avec les parents
3. à la direction d'ajuster l'allocation des ressources en fonction des besoins (formation, achats de matériels spécialisés, etc.)

Les éducatrices doivent concevoir des activités et routines, pour les enfants sous leur responsabilité, qui permettront de développer les habilités requises de la grille ballon dans chaque sphère de développement.

Troisièmement, tenir compte des orientations du cadre de référence Gazelle et Potiron

Les activités et routines doivent respecter les orientations du cadre de référence ***Gazelle et Potiron*** qui favorise le développement de saines habitudes de vie. Parmi les orientations du cadre de référence de Gazelle et Potiron que la garderie a adopté figurent les orientations suivantes :

Alimentation

Orientation 1 Offrir le lait aux poupons de manière sécuritaire et respectueuse du choix des parents

Orientation 2 Utiliser des stratégies éducatives favorables au développement de saines habitudes alimentaires, d'une image corporelle positive et d'une relation saine avec la nourriture

Orientation 3 Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments

Orientation 4 et 5 Offrir une variété d'aliments à valeur nutritive élevée en quantité adéquate aux enfants

Orientation 6 Exclure de l'offre alimentaire quotidienne les aliments et les boissons à faible valeur nutritive

Orientation 7 Prévenir les situations susceptibles de nuire à la santé

Le jeu actif et le développement moteur

Orientation 8 Offrir, au cours de la journée, plusieurs occasions de jouer activement

Orientation 9 Limiter le temps consacré aux activités sédentaires

Orientation 10 Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis

Orientation 11 Jouer dehors tous les jours et le plus souvent possible

Orientation 12 Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à intérieur comme à extérieur

Quatrièmement, proposer une ou plusieurs activités aux parents

Deux types d'activités doivent être proposés aux parents :

- des activités que le parent peut faire ou reprendre à la maison avec son enfant.
- des activités auxquelles le parent peut participer à la garderie (une fois par mois serait intéressant).

Ces activités proposées ont comme but :

1. d'assurer une certaine continuité et cohérence entre la garderie et la famille
2. de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en favorisant leur implication (porter une attention particulièrement pour l'implication des pères)
3. de favoriser le développement des compétences parentales

Cinquièmement, faire approuver sa planification par la directrice

L'éducatrice doit remettre chaque semaine (le mercredi ou jeudi) sa planification écrite des activités et routines de la semaine suivante, sur le formulaire prescrit par la garderie. Cette planification doit être approuvée par la directrice. L'éducatrice doit prendre un rendez-vous avec la directrice pour une rencontre d'une dizaine à une quinzaine de minutes. Cette rencontre servira à :

1. Revoir ensemble la planification des activités
2. Revoir les activités proposées aux parents
3. Faire une réflexion sur les activités de la semaine précédente
4. Approuver la planification entendue

Contenu minimal de la planification

La planification remise par l'éducatrice doit être suffisamment détaillée afin que le lecteur de la planification soit en mesure de :

1. connaître le thème qui inspire les activités de la semaine (attention de tenir compte des thématiques qui pourrait être obligatoire pour l'ensemble de la garderie selon la période de l'année)
2. connaître le temps approximatif consacré a chaque activité
3. savoir s'il s'agit d'un jeu libre ou d'une activité dirigée

4. connaître le matériel qui sera utilisé (et que le matériel nécessaire est disponible et a été réservé entre autres dans un bac à cet effet).
5. connaître les apprentissages qui seront stimulés par sphère de développement pour chaque activité.
6. connaître les activités qui auront le niveau d'intensité et la durée recherchée par le jeu actif et les orientations *Gazelle et Potiron.*
7. connaître la comptine ou chanson en apprentissage. Dépendamment de l'âge des enfants, ils devraient tous apprendre au moins une nouvelle comptine ou chanson aux deux mois (6 par années).
8. connaître le lien qui est fait (entre autres sur le développement du goût et le respect de la faim) avec les orientations alimentaires de Gazelle et Potiron.
9. connaître l'histoire de la semaine. Dépendamment de l'âge des enfants, ils devraient tous avoir un moment pour écouter la lecture d'une histoire (c'est peut-être un moment propice pour intégrer un parent qui peut lire une histoire).